

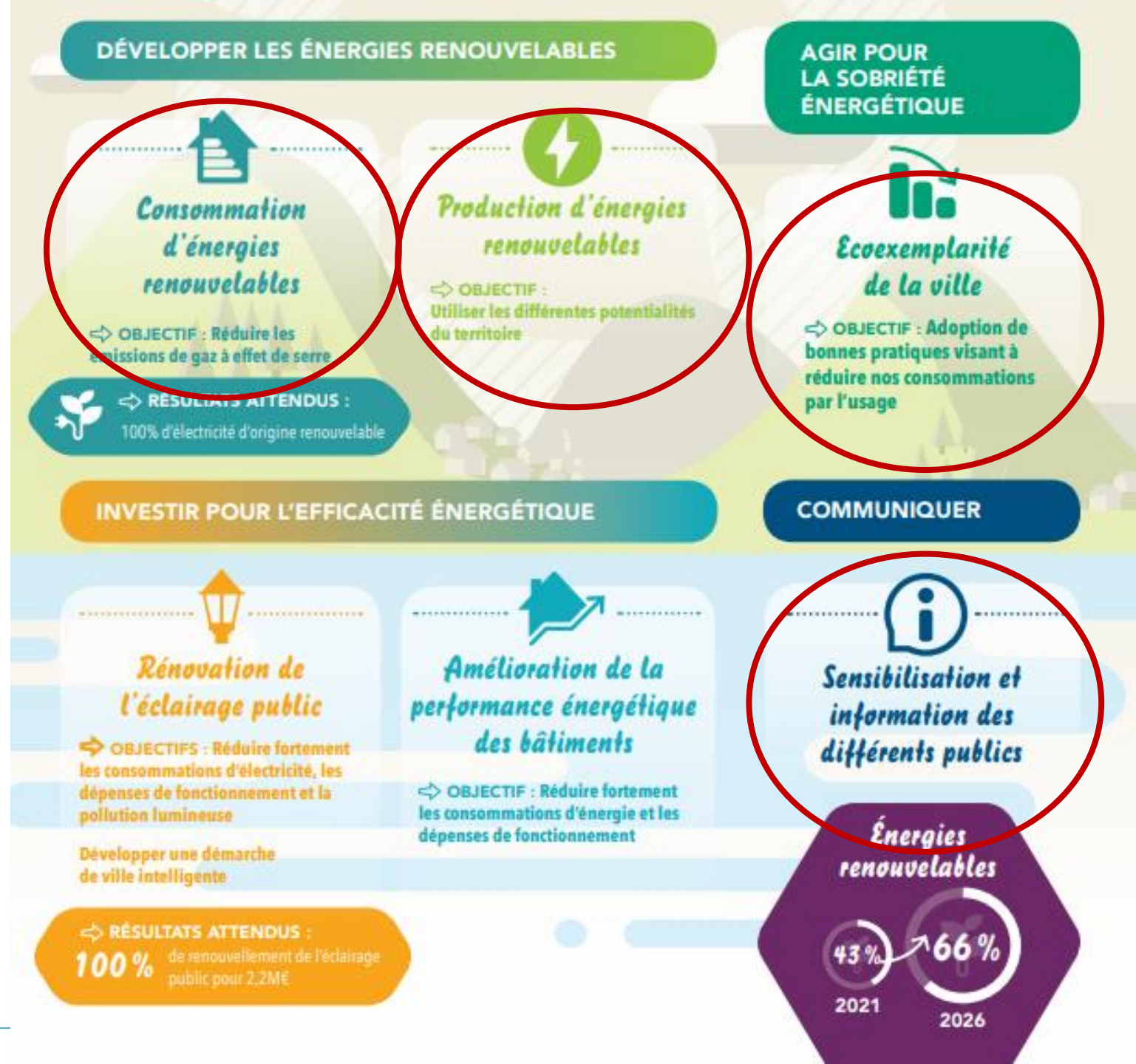


www.ville-pontarlier.fr

Conférence de presse Présentation du cadastre solaire

11 décembre 2023

Le cadastre solaire s'intègre dans 4 orientations de Pol'En.



DÉVELOPPER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES



Production d'énergies renouvelables

⇒ RÉSULTATS ATTENDUS :



Production électrique équivalente à la consommation annuelle de **1300 foyers** (hors chauffage)

⇒ OBJECTIF :

Utiliser les différentes potentialités du territoire

⇒ EXEMPLES D'ACTIONS :

Création de 2 microcentrales hydroélectrique sur le Doubs

Construction d'un parc solaire sur l'ancienne décharge

Développer l'énergie solaire en toiture (projets publics, coopératifs, citoyens ou privés)

Plus de point bloquant sur le dossier des Forges

Dépôt du PC au premier semestre 2024

Cadastre solaire et autoconsommation patrimoniale



Un contexte énergétique en pleine évolution

- ▶ des prix de l'électricité qui augmentent comme jamais auparavant
 - hausses attendues pour les particuliers
 - baisses constatées pour les entreprises et les collectivités mais encore loin des niveaux de 2022
- ▶ une réglementation et une technologie favorable à l'autoconsommation
 - l'autoconsommation est bien plus rentable que la simple revente
- ▶ les prix d'achat des panneaux ne cessent de descendre
- ▶ Un système énergétique national et européen tendu qui de verdit

Les temps de retour sur investissements deviennent très intéressants au regard de la durée de vie des panneaux (30 ans).

Le cadastre solaire

► Définition:

- outil cartographique basé sur le cadastre
- permet d'identifier le meilleur pan de toit susceptible de produire le maximum d'énergie photovoltaïque sur une habitation

► Objectifs:

- identifier les meilleurs bâtiments pour produire de l'énergie photovoltaïque (maisons individuelles, copropriétés, entreprises, garages...)
- donner un premier niveau d'informations aux propriétaires concernés
- encourager le développement de l'énergie photovoltaïque sur l'ensemble de la commune.

► Pérennité

- cet outil est mis à disposition des pontissaliens pour une durée d'un an

► Fonctionnement

- croisement d'une multitude de données

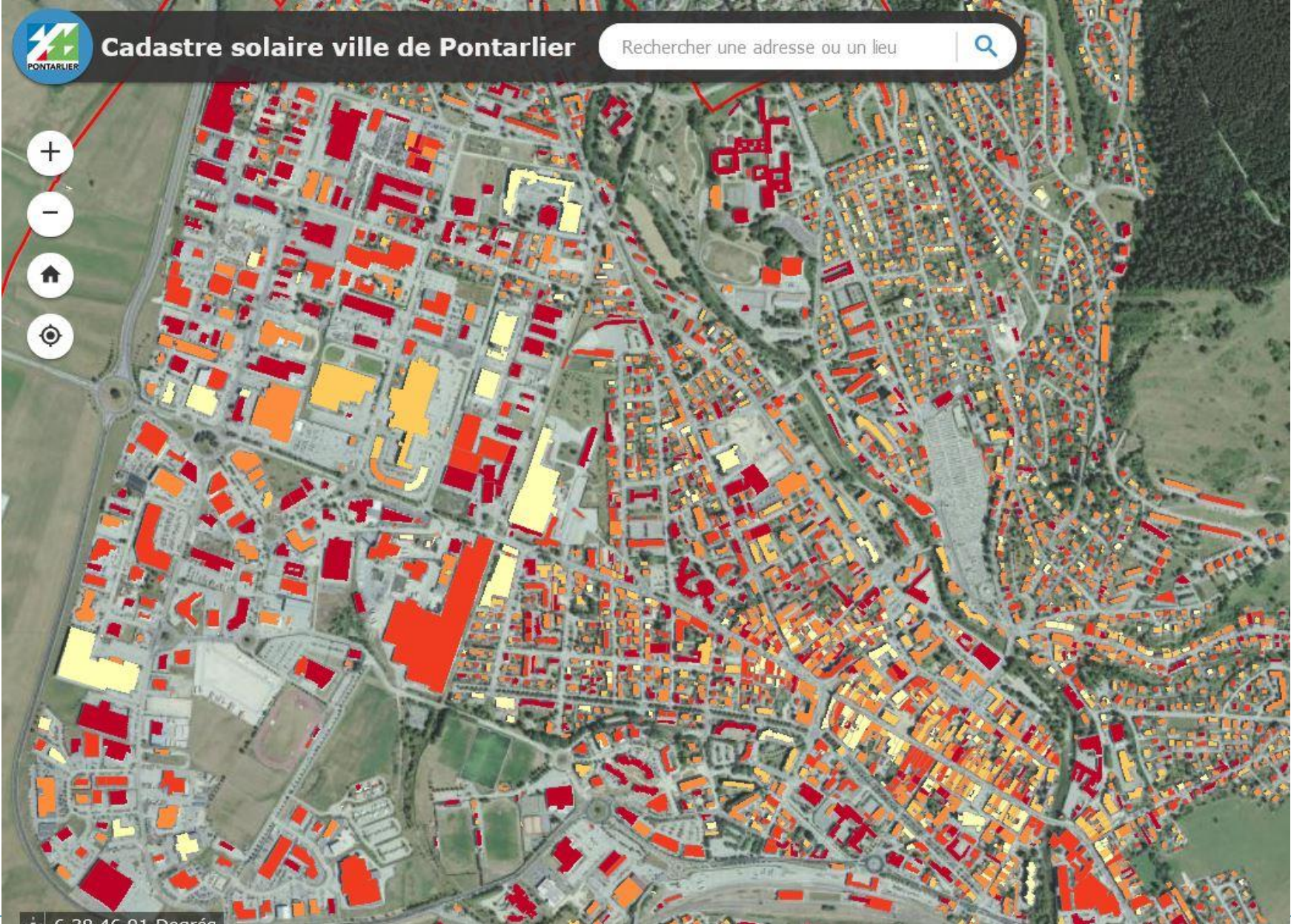
- Données satellite
- Orientation
- Type de toiture
- Pente des toits
- Ombrage
- aménagements de toiture: chien assis, cheminées, fenêtre de toit

- permet de calculer le nombre de panneaux installables sur le toit et le productible maximal attendu sur une année.

► Rendu

- un code couleur permet d'identifier rapidement les bâtiments les plus adaptés

Visualisation du cadastre solaire



Le cadastre solaire : une source d'informations

► en cliquant sur chaque bâtiment, une étiquette de données permet de communiquer

- Le productible attendu en kWh sur un an
- Le meilleur pan de toit
- L'orientation
- La pente du toit
- Le type de toiture
- La présence « d'obstacles »
- Le nombre maximal de panneaux PV à poser
- L'appartenance à une zone de protection des bâtiments historique

<https://ccgp.maps.arcgis.com/apps/webappviewer/index.html?id=24290d2499b945caa40083a035af0215>

Le cadastre solaire : une source d'informations

► Au-delà de l'outil et de la fourniture de données brutes, notre volonté est de donner un premier niveau d'information aux propriétaires sur le site internet de la ville.

- Combien de kWh/an produit 1m² de panneau PV
- Quels sont les coûts (et les aides) pour des installations de 15m², 30m² et 45m²?
- Quelles démarches administratives ? Déclaration préalable
- Quelle entreprise contacter ? Un artisan RGE
-

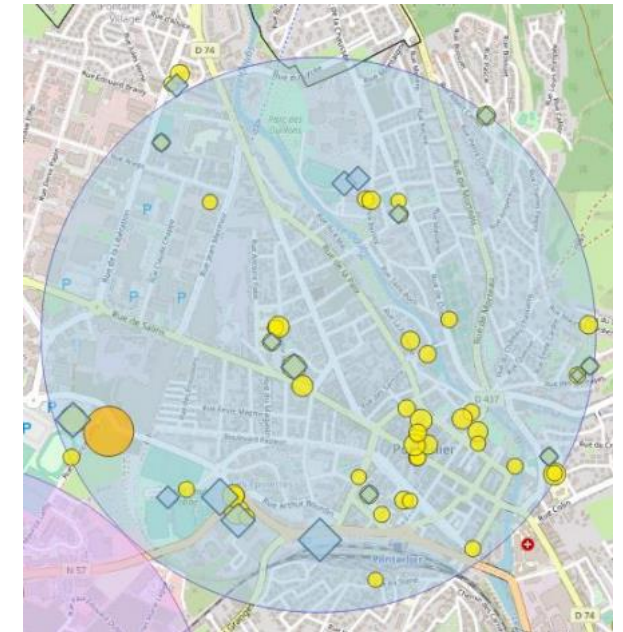
Un lien fort avec la Fruitière à Energies:

Cette structure basée à Quingey dans laquelle la ville est entrée au capital en 2022 est homologuée par l'ADEME pour informer et accompagner les usagers dans leur projet d'installation de panneaux solaires.




Les toitures des bâtiments municipaux

- ▶ Début 2023, la Ville de Pontarlier a lancé une étude poussée sur le potentiel solaire des toitures et parkings de son patrimoine (exposition, type de toiture et de charpente...) pour y produire de l'électricité dans le cadre d'un projet d'autoconsommation collective.



Les résultats de cette étude seront connus début 2024 afin de pouvoir investir et autoconsommer de l'électricité dès la fin de l'année prochaine selon les opportunités bâtementaires.



C'est tous ensemble que
nous devons relever le défi de
la transition énergétique !

